

N° 034/2024/MEPST/MET/CAB

COMMUNIQUE

Le Ministre délégué auprès du Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire et Technique, chargé de l'Enseignement Technique (MET) communique :

Dans le cadre de la phase d'extension du projet des formations de courtes durées, il est ouvert à l'intention des jeunes togolais des deux sexes, avec une attention particulière aux groupes défavorisés ou vulnérables un recrutement en vue de leur formation et insertion dans les zones économiques suivantes : Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

Les candidats sélectionnés pour ces formations seront placés en entreprise/centre de formation pour une durée allant de deux (02) à quatre (04) mois suivant le métier choisi.

Le nombre de places disponibles est de cent (100) réparties par zone économique et par métier suivant le tableau ci-dessous :

N°	Zone économique	Métiers	Effectifs	Total
1	Savanes	• Transformation de viande et poisson	15	20
		• Transformation de produits maraîchers (piment, gombo, tomates...)	05	
2	Kara	• Maraîchage – Compostage	10	20
		• Elevage de volailles locales	10	
3	Centrale	• Transformation de produits maraîchers (piment, gombo, tomates...)	05	15
		• Maraîchage-compostage	10	
4	Plateaux-Est	• Elevage de volailles locales	05	15
		• Pisciculture	10	
5	Plateaux-Ouest	• Transformation de viande et poisson	10	15
		• Transformation de fruits en jus, sirop et confiture	05	
6	Maritime	• Maraîchage - compostage	10	15
		• Pisciculture	5	
TOTAL			100	

I. Conditions d'admission :

- ✓ Avoir un âge compris entre 18 et 45 ans,
- ✓ Être disponible et motivé à suivre la formation sur place ou hors de sa localité,
- ✓ S'engager formellement à suivre la formation jusqu'à son terme,
- ✓ Disposer d'un projet professionnel ou d'une idée de projet dans le métier choisi,
- ✓ S'engager à exercer le métier choisi et s'installer dans les trois (03) premiers mois après sa formation.

II. Dossier de candidature :

- Une lettre de motivation précisant le métier de formation choisi ;
- Un curriculum vitae détaillé avec deux (02) références ;
- Un résumé d'un projet en lien avec le métier de formation choisi (01 à 02 pages au maximum) ;
- Une copie non légalisée de l'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- Une copie non légalisée du diplôme, du certificat, de l'attestation, ou du titre professionnel (s'il y a lieu).

III. Lieu du dépôt

Le dépôt des dossiers se fera à **Tsevié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong** dans les bureaux des Inspections régionales de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (IRETFP) conformément à la répartition contenue dans le tableau ci-dessus.

IV. Date d'ouverture et de clôture du dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures sont reçus les jours ouvrables à partir du **10 janvier 2024, de 08H30 à 11H30 et de 15H00 à 17H00.**

La date de clôture du dépôt des dossiers est fixée au **24 janvier 2024 à 17h 00.**

La sélection des bénéficiaires se fera en deux étapes :

- Une présélection sur étude de dossier ;
- Une sélection définitive après entretien individuel.

NB : *Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus.*

Fait à Lomé, le 09 JAN 2024

Le Ministre,



Kokou Eké HODIN